

Interview de Mme Fatima Lahmoudi

Coordinatrice scientifique de la 20^e édition du FPI

Secrétaire Générale du CNOF

Présidente du COPFR



**“Le FPI, un rendez-vous pharmaceutique
à ne pas rater !”**

*Propos recueillis le 29 juin 2019
par Abderrahim Derraji*

Pharmacie.ma : Pourriez-vous nous parler du Forum pharmaceutique international (FPI) ?

Mme Fatima Lahmoudi :

La décision relative à la mise en place de ce Forum a été validée à l'issue de la réunion des ministres de la Santé des pays africains qui s'est tenue en 1999 à Yaoundé au Cameroun. L'idée d'une rencontre annuelle des pharmaciens de l'Afrique avait, en effet, été exprimée par les quelques pharmaciens qui avaient pris part à cette rencontre.

C'est ainsi que la ville de Cotonou a accueilli, en 2000, la première édition du FPI. Cette édition a regroupé les pharmaciens de 23 pays du continent africain. Les Ordres des pharmaciens, les Syndicats et les Centrales d'achat des médicaments essentiels avaient organisé cette rencontre.

Cette rencontre a été, ensuite, organisée par plusieurs nations et sous l'égide de l'Inter-Ordre des pharmaciens d'Afrique (IOPA), l'Inter-syndicale des pharmaciens d'Afrique (ISPHARMA), l'Association africaine des centrales d'achat de médicaments essentiels génériques (ACAME) et des Directions de la pharmacie et du médicament (DPM). L'organisation du FPI est déléguée par l'IOPA au CNOP du pays qui l'abrite.

En ce qui concerne l'adhésion du Maroc au FPI, elle a eu lieu en 2009 à l'occasion de la 10^e édition qui s'est tenue à Abidjan. Et là, je souhaiterais rendre un vibrant hommage aux pharmaciens qui ont pris l'initiative d'associer le Maroc à cet important rendez-vous africain, en particulier, MM. Cherif Lamrani et Mohamed Chraïbi.

Quel est l'objectif du FPI ?

Ce rendez-vous concerne tous les pharmaciens du continent africain, et ce, indépendamment de leur secteur d'activité ou de leurs disciplines. Il cible toutes les composantes et les parties prenantes du secteur pharmaceutique : les instances ordinales

et syndicales, les autorités de tutelle, les agences sanitaires, les pharmaciens, les associations professionnelles, les établissements pharmaceutiques industriels ou grossistes répartiteurs, etc.

Ce Forum a un double objectif. D'une part, il constitue une occasion d'échanges entre les pharmaciens, toutes spécialités confondues ce qui leur permet d'améliorer leurs pratiques et préserver et consolider le monopole pharmaceutique. D'autre part, cette rencontre représente une opportunité de choix permettant de mener des réflexions au sujet des questions d'importance stratégique dans le domaine de la santé.

Pourriez-vous nous rappeler comment le Maroc a été choisi pour organiser l'édition 2019 de ce Forum ?

Pour information, tout pays souhaitant organiser le FPI doit présenter sa candidature. Celle-ci est examinée par les différentes parties prenantes principalement l'IOPA et ISPHARMA.

C'est ainsi que le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens avait présenté la candidature du Maroc en avril 2016 lors de la 17^e édition du FPI qui s'est tenue à Hammamet en Tunisie.

Cette demande avait été confirmée à nouveau par le CNOP en 2017 à Alger pendant la 18^e édition du FPI.

Ce n'est finalement qu'en juin 2018, lors de la 19^e édition du FPI organisée à Ouagadougou au Burkina Faso, que la candidature du Maroc a été validée. Cette validation a été conditionnée par l'obtention de l'accord de notre ministère de la Santé et de la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc (FNSPM) qui était à l'époque le seul adhérent à l'ISPHARMA. J'avais représenté le Maroc à cette 19^e édition, et je m'étais engagée à faire le nécessaire pour l'obtention des accords requis.

Dès mon retour au Maroc, nous

avons, au niveau du CNOP, pris contact avec le ministère de la Santé ainsi qu'avec la FNSPM (M. Mohamed Amine El Bekkaoui, M. Mounir Tadlaoui et M. Abdelhamid Nacer) qui se sont montrés très réceptifs à notre requête et ont permis rapidement la levée des réserves formulées.

Notre rédaction a appris que vous avez été désignée pour assurer la coordination de ce Forum. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Les membres du CNOP ont jugé indispensable la désignation d'un membre pour assurer la coordination entre les différents sous-comités scientifiques et entre le CNOP et le Comité logistique. Après avoir été choisie à l'unanimité, j'ai accepté naturellement d'assumer cette responsabilité qui consiste à étudier avec les autres membres les propositions d'interventions et à coordonner les différents travaux du Comité scientifique en veillant au respect du cahier des charges du FPI.

Que pouvez-vous nous dire sur le Comité scientifique ?

Ce Comité est composé de cinq sous-comités :

Sous-comité "Pharmacie d'officine", présidé par M^{me} Saâdia Mouataouakkil, membre du CNOP et présidente du Conseil régional des pharmaciens d'Officine du Sud (CRPOS).

Sous-comité "Industrie et répartition pharmaceutiques" qui m'a été confié.

Sous-comité "Biologie médicale", présidé par M^{me} Zineb Zniber, membre du CNOP et secrétaire générale du Conseil des pharmaciens biologistes.

Sous-comité "Pharmacie hospitalière", présidé par P^r Mina Aït Cadi, présidente de la Société marocaine de la pharmacie hospitalière.

Sous-comité "Formation de base du pharmacien, volet académique", présidé par le P^r Badr Eddine Lmimouni.

Je profite de cette occasion pour adresser mes vifs remerciements aux présidents et aux membres de ces cinq sous-comités ainsi qu'aux pharmaciens qui ont apporté une aide précieuse au Comité scientifique, notamment M^{me} Najja Rguibi, M^{me} Layla Sentissi, M^{me} Nadia Lahkim, M. Rachid Lamrini, M. Mohamed Chraïbi et M. Younes Belayachi.

Pourriez-vous nous faire part des axes principaux du programme du FPI ?

Le Comité scientifique a travaillé d'arrache-pied pour proposer un programme complet et riche que le CNOP a validé lors d'une session ordinaire. *Le thème principal retenu est : "Sécurité et qualité de l'acte pharmaceutique et de biologie médicale"*.

Nous avons veillé au choix de thématiques intéressantes à la fois pour le pharmacien, les instances ordinales et syndicales et les pouvoirs publics. Ces différents sujets ont été choisis avec comme finalité d'améliorer et garantir la qualité, la sécurité et l'usage rationnel des produits de santé. Des conférences seront également dédiées à l'accessibilité au médicament en tenant compte de l'évolution et des progrès que connaît le domaine de la santé et particulièrement le secteur pharmaceutique.

Les participants au FPI auront, cette année, la possibilité d'assister



FPI : 2016- Hammamet

à une quarantaine de conférences. Ces conférences seront présentées, soit pendant les sessions plénières, soit lors des sessions organisées par discipline pharmaceutique. Elles seront toutes centrées sur le médicament et de la pharmacie.

Avez-vous un dernier mot à dire ?

La participation massive et active des pharmaciens marocains permettra, non seulement de réserver un accueil chaleureux à nos confrères et consœurs en provenance des autres pays d'Afrique, mais également d'enrichir les débats dans le cadre d'une collaboration Sud-Sud et de contribuer à la synthèse des recommandations. Celles-ci devraient tenir compte de nos spécificités afin d'apporter des solutions aux problématiques rencontrées par le pharmacien

dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

L'organisation de cette édition n'aurait pas pu se faire sans l'implication et l'apport des principaux protagonistes, en l'occurrence, les autorités de tutelle en la personne de monsieur le ministre de la Santé, Anas Doukkali, le Pr Jamal Taoufik et leurs équipes, le président du CNOP et



FPI : 2018- Ouagadougou

son bureau, les instances syndicales, les associations professionnelles, ainsi que nos amis pharmaciens membres de l'IOPA et d'Ispharma, etc.

Je tiens en mon nom et au nom des organisateurs à les remercier chaleureusement pour leur précieuse contribution. Enfin, je souhaite la bienvenue au Maroc à tous les pharmaciens qui feront le déplacement des différents pays africains pour prendre part à la 20e édition du FPI ainsi qu'à tous nos invités.



FPI : 2017- Alger